



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

—

Union Départementale des Associations Familiales du Territoire de Belfort
Association

Siège social : 51 rue de Mulhouse – 90000 Belfort

Aux Membres de l'Assemblée générale de l'Association UDAF,

| OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association UDAF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

| FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

| JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

| VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

| RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

| RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Belfort, le 13 mai 2019

SARL FCRC
Jean-François OROSCO
Commissaire aux Comptes



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

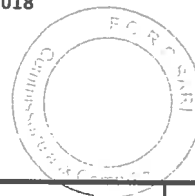
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mda
790

**BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

EXERCICE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018



EUR

ACTIF		31/12/2018		31/12/2017
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Autres immobilisations incorporelles	30 148	26 779	3 369
	Immobilisations incorporelles en cours			26 394
	Total	30 148	26 779	3 369
	Immobilisations corporelles			
	Terrains	41 527		41 527
	Constructions	1 040 864	472 292	568 572
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles	209 180	112 967	96 214
	Immobilisations corporelles en cours	0		0
	Total	1 291 572	585 259	706 313
	Immobilisations financières			
	Participations et créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	11 230		11 230
	Total	11 230		10 073
Total de l'actif immobilisé		1 332 950	612 038	720 912
Comptes de liaison		0		0
Actif circulant	Stocks et en-cours			
	Matières premières et fournitures			
	Autres approvisionnements			
	En-cours de production (biens et services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Autres stocks			
	Total			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances			
	Créances redevables et comptes rattachés	1 947		1 947
	Autres créances	114 228		114 228
	Total	116 175	0	116 175
	Valeurs mobilières de placement	554 697		554 697
	Disponibilités	1 072 822		1 072 822
	Total	1 627 519		1 627 519
Total de l'actif circulant		1 743 694	0	1 743 694
Charges constatées d'avance		4 868		4 868
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance				1 748 562
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL de L'ACTIF		3 081 512	612 038	2 469 474
				2 300 831

**BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

EXERCICE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

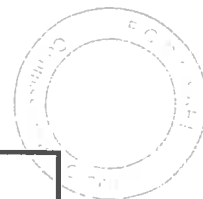


EUR

PASSIF		31/12/2018	31/12/2017
Fonds Propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	230 726	230 726
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Dons et legs		
	Subventions d'investissement		
	Réserves		
	Excédents affectés à l'investissement	412 984	412 984
	Réserve de compensation		
	Réserve de compensation des déficits		
	Réserve de compensation des charges d'amortissement	23 000	23 000
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de rou	223 859	223 859
	Autres réserves	312 759	252 311
	Report à nouveau		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	176 365	176 365
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposable		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	212 984	213 945
	Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-52 519	-45 384
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	47 482	81 665
	Situation nette avant répartition	1 587 641	1 569 472
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	71 582	75 103
	Provisions réglementées		
	Couverture du besoin en fonds de roulement		
	Amortissements dérogatoires & provisions pour renouvellement		
	Réserves des plus-values nettes d'actif		
	Immobilisations grevées de droits		
	Autres provisions réglementées		
Total		1 659 222	1 644 575
Comptes de liaison		0	0
Provisions	Provisions pour risques	0	0
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés		
Total		0	0
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	397 927	205 411
	Emprunts et dettes financières divers	264	78
	Dépôts et cautionnements reçus	526	526
	Total	398 717	206 016
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Redevables créditeurs	390	728
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 615	36 644
	Dettes sociales et fiscales	280 135	283 304
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	58 032
	Autres dettes	99 477	56 534
Total		409 617	435 242
Produits constatés d'avance		1 917	14 998
Total des dettes et des produits constatés d'avance			
Ecart de conversion passif			
TOTAL du PASSIF		2 469 474	2 300 831

**COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

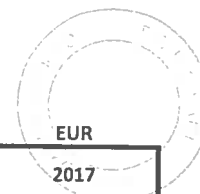
EXERCICE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018



PRODUITS		EUR	
		2018	2017
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	Prestations de services		
	Divers	1 573	1 374
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification	1 685 368	1 712 223
	Subventions d'exploitations et participations	2 638	11 096
	Reprise sur amortissements, dépréciations et provi		
	Transferts de charges	19 764	18 259
	Autres produits	272 541	197 932
	Total des produits d'exploitation	1 981 884	1 940 883
Produits financiers	De participations et immobilisations financières	8 992	10 438
	Revenus autres produits financiers		
	Reprises sur provisions		
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions VMP		
	Total des produits financiers	8 992	10 438
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital	3 521	1 200
	Reprises sur provisions		41 596
	Destinées à la couverture du BFR		
	Pour renouvellement des immobilisations		
	Des plus-values nettes d'actif		
	Autres provisions réglementées		
	Report des ressources non utilisées exercices ant.	29 313	0
	Total des produits exceptionnels	32 834	42 796
TOTAL PRODUITS		2 023 711	1 994 117
EXCEDENT		47 482	81 665

**COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

EXERCICE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018



CHARGES		2018	2017
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures		
	Variation de stock		
	Achats d'autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Achats non stockés de matières et fournitures	36 762	30 236
	Services extérieurs et autres	201 342	262 385
	Impôts, Taxes et versements assimilés	111 709	95 059
	Sur rémunérations	98 340	83 129
	Autres	13 369	11 930
	Charges de personnel	1 534 251	1 486 305
	Salaires et traitements	1 060 995	1 023 533
	Charges sociales	473 256	462 771
	Dotations aux amortissements et provisions	57 444	27 981
	Dotation aux amortissements des immobilisations	4 996	27 981
	Dotation aux amortissements des charges à répartir	52 448	0
	Dotation aux provisions sur actif circulant		
	Dotation aux provisions pour risques et charges		
	Autres charges	10 292	10 359
Total des charges d'exploitation		1 951 800	1 912 324
Charges financières	Dotations aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	3 245	92
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de VMP		
Total des charges financières		3 245	92
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	13 432	35
	Sur opérations de capital	7 752	0
	Dotations aux amortissements et provisions		
	Destinée à la couverture du BFR		
	Pour renouvellement des immobilisations		
	Des plus-values nettes d'actif		
	Aux autres provisions réglementées		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	Impôts sur les sociétés		
Total des charges exceptionnelles		21 184	35
TOTAL CHARGES		1 976 229	1 912 451
DEFICIT			



1. Faits Majeurs de l'exercice

1.1- Evénements principaux de l'exercice

- Reconstitution de la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) pour l'année 2018. Cette mesure est financée par le Conseil Général du Territoire de Belfort et fait l'objet d'une convention de 61 353,85 € pour l'année 2018.
- La dotation globale de financement de l'UDAF 90 au titre de l'activité des mandataires judiciaires à la protection des majeurs s'est élevée pour l'exercice 2018 à 1 269 948,94 euros versés directement à l'association.
- La dotation globale de financement de l'UDAF 90 au titre de l'activité des délégués aux prestations familiales s'est élevée pour l'exercice 2018 à 200 870,48 euros versés directement à l'association.

1.2- Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1- Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2- Méthode générale

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3- Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4- Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Lors de la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, l'Institution UDAF avait opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné d'impact sur les fonds associatifs d'ouverture.

2. Informations relatives au bilan



2.1- ACTIF

2.1.1- Tableau des immobilisations

Voir tableau joint

2.1.2- Tableau des amortissements

Voir tableau joint

2.1.3- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.1.3.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants en euros		
	Investissement directs	Crédit Bail	Emprunts
Logiciels	1 286 €		
Aménagements *	4 319 €		
Mobilier	2 449 €		
Matériel informatique	7 841 €		
PPI	228 323 €		194 589 €
TOTAL	244 218 €		194 589 €

* Les dépenses PPI correspondent à dernière partie travaux de restructuration du bâtiment de l'UDAF, démarrés en 2017.

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	30 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Linéaire	10 à 15 ans
Matériel de transport		
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.4- Immobilisations financières

2.1.4.1 Principaux mouvements :

Montant total des prêts accordés en 2018 : 8 387 euros.

Montant total des remboursements de prêts : 7 230 euros.

2.1.4.2 Types d'immobilisations

Types d'immobilisations	Valeur
Cautions versées	1 600 €
Autres immobilisations financières (prêts)	9 630 €
TOTAL	11 230 €

2.1.5- Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	11 230	9 630	1 600
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	1 947	1 947	
Autres	114 228	114 228	
Charges constatées d'avance	4 868	4 868	
TOTAL	132 273	130 673	1 600
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	8 387 €		
Prêts récupérés en cours d'exercice	7 230 €		

2.1.6- Produits à recevoir

- Produits à recevoir	51 866 €	
Solde Frais de gestion 2018		48 129 €
Loyer FNATH 11 & 12/2016		352 €
Loyer FNATH 10 à 12/2018		570 €
Loyer AUTISME 90 10 à 12/2018		49 €
Loyer CSF 10/2018		234 €
Timbre CSF/AAFP/FNATH		2 533 €

2.1.7- Valeurs mobilières de placement

Titres	Valeur d'acquisition
CAT Caisse d'Epargne	350 000 €
Parts sociales Caisse d'Epargne	200 000 €
Intérêts courus	4 697 €
TOTAL	554 697 €

2.1.8- Charges constatées d'avance

Il s'agit de factures concernant l'exercice 2019 mais qui sont datées et saisies au 31/12/2018. Le montant des charges constatées d'avance au 31/12/2018 s'élève à 4 868 €.

2.2- PASSIF

2.2.1- Affectation du résultat de l'exercice précédent

Fond Propres	Avant affectation	Affectation Résultat N-1	Variation +/-	Utilisation RAN Tiers Fi	Après affectation
Fonds associatif sans droit de reprise	230 726				230 726
Réserves					
Excédents affectés à l'investissement	412 984				412 984
Réserve de compensation des charges d'amortissement	23 000				23 000
Excédents affectés à la couverture du BFR	223 859				223 859
Autres réserves	252 311	89 761		-29 313	312 759
Report à nouveau					
Report à nouveau sous contrôle des tiers financeurs	213 945	-961			212 984
Report à nouveau – dépenses non opposables aux tiers financeurs	-45 384	-7 135			-52 519
Report à nouveau	176 365				176 365
TOTAL	1 487 807				1 540 159

2.2.2- Provisions inscrites au bilan

Provisions	Solde au 01/01/2018	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2018
Provision pour risque	-	-	-	-
Provision pour créances douteuses	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.3- Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à moins d'1 an	A plus d'1 an	Echéance A plus de 5 ans
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit	397 927	28 559	114 237	255 131
Emprunts et dettes financières divers (1)	264	264		
Redevables créditeurs	390	390		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 615	29 615		
Dettes fiscales et sociales	280 135	280 135		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	99 477	99 477		
Produits constatés d'avance	1 917	1 917		
TOTAL	809 725	440 357	114 237	255 131
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	194 589			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 073			

Détails des dettes fiscales et sociales

• Salaires à payer	1 542 €
• Œuvres sociales	16 704 €
• Provisions pour congés payés	186 702 €



Remarque : Le droit aux congés payés au 31 Décembre 2018 a été calculé : il reste à prendre 1 070 jours pour l'ensemble des salariés en sachant que la référence de calcul est le solde des périodes du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018 et du 1^{er} juin 2018 au 31 décembre 2018.

• Organismes sociaux (URSSAF, ASSEDIC, CIRRIC, CIPC, CIPS)	50 429 €
• Charges fiscales à payer (Taxe sur salaire et formation professionnelle)	24 756 €

2.2.4- Engagements pris en matière de retraite et engagement similaires

Engagements retraite	Provisionné	Non Provisionné	TOTAL
I.D.R		195 217 €	195 217 €
Engagement de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelles santé pour les salariés partis en retraite			

Description des méthodes actuarielle et principales hypothèses économiques retenues :

- Taux d'actualisation : 1,57%
- Taux d'évolution des rémunérations : 1.5%
- Rotation du personnel sur la base d'un taux probable de sortie de 2%
- Taux de charges sociales : 53,9%



3. Informations relatives au compte de résultat

3.1- Ventilation des produits d'exploitation

Les produits de tarification de l'exercice s'élèvent à 1 685 368 euros et se décomposent ainsi :

- DGF 2018 :	1 532 173 euros
- Fonds spécial :	136 289 euros
- Microcrédit :	1 900 euros
- Autres dotations :	15 005 euros

Les subventions d'exploitations s'élèvent à 2 638 euros et se décomposent ainsi :

- Subvention « FAMILLATHLON »	2 000 euros
- Subvention « Goûter Noël »	638 euros

Les transferts de charges s'élèvent à 19 764 euros et se décomposent ainsi :

- Remboursement frais de timbres	5 311 euros
- Remboursement formations UNIFAF	9 847 euros
- Aide CUI	3 013 euros
- Remboursement assurances	1 591 euros

Les autres produits s'élèvent à 272 541 euros et se décomposent ainsi :

- participation aux mesures de protection	266 846 euros
- indemnité d'occupation des locaux	3 838 euros
- produits divers	1 857 euros

3.2- Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Equivalent Temps Plein
Cadres	4	4
Employés	40	34
TOTAL	44	38

3.3 Compte de résultat « PRO FORMA »

Nous présentons ci-dessous le résultat de l'UDAF en retraitant la reprise des excédents des exercices antérieurs et en ne constatant en produit que les versements reçus au titre de l'exercice.

Résultat net	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
Institution (0)	+4 731 €	+13 870 €	-9 139 €
MJAGBF (1)	+15 291 €	+14 828 €	+463 €
MJPM (2)	-844 €	+53 928 €	-54 772 €
MASP (3)	-1 009 €	-961 €	-48 €
Résultat net total	+18 169 €	+81 665 €	-63 496 €

(0) Pas de retraitements lié à la reprise d'excédents.

(1) Au 31/12/2018 : un bénéfice de 17 838 € dont 2 547 euros repris sur les excédents antérieurs, soit un bénéfice de 15 291 €.

Au 31/12/2017 : pas de retraitements lié à la reprise d'excédents.

(2) Au 31/12/2018 : un bénéfice de 25 922 € dont 26 766 euros repris sur les excédents antérieurs, soit une perte de -844 €.

Au 31/12/2017 : pas de retraitement lié à la reprise d'excédents.

(3) Pas de retraitement lié à la reprise d'excédents.

4. Autres Informations

4.1 Information relative aux comptes bancaires des majeurs protégés.

Les avoirs détenus sur les comptes bancaires des majeurs protégés s'élèvent au 31/12/2018 à la somme de 3 211 460 euros.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Immobilisations	Valeur brute au 01/01/2018	Acquisitions	Transfert de compte	Sorties	Valeur brute au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	26 682	1 286	44 008	41 828	30 148
Immobilisations corporelles					
Terrains	41 527				41 527
Constructions, agencements	750 119	4 319	565 576	279 150	1 040 864
Matériel de bureau	33 251		-33 251		0
Matériel informatique	66 880	7 841	139 074	87 953	125 841
Mobilier	61 870	2 449	38 357	19 336	83 339
Immobilisations en cours	391 659	228 323	-619 982		0
Immobilisations financières					
Prêts FST	8 473	8 387		7 230	9 630
Dépôts et cautionnements	1 600				1 600
TOTAL	1 382 061	252 605	133 782	435 498	1 332 950

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations	Valeur au 01/01/2018	Dotation	Transfert de compte	Reprises	Valeur au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	288	4 996	63 323	41 828	26 779
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions, agencements	697 042	36 657	9 991	271 398	472 292
Matériel de bureau	27 901		-27 901		0
Matériel informatique	65 670	11 495	60 700	87 953	49 911
Mobilier	51 826	4 296	26 270	19 336	63 055
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Prêts FST					
Dépôts et cautionnements					
TOTAL	842 727	57 444	132 383	420 516	612 038